
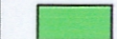




Ville de  
Vaudreuil-Dorion

RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME  
# 1270

VOLET PLANIFICATION D'ENSEMBLE  
SECTEURS URBAIN ET AGRICOLE

-  Territoires à céder à Saint-Lazare
-  Territoire à acquérir de Saint-Lazare
-  Planification et gestion municipales intégrées
-  Limite municipale Ville de Vaudreuil-Dorion

Notes: Les trames utilisées sur la base de ce plan font référence à l'utilisation du sol. Pour en connaître les significations, consulter les plans numéros 1 à 4.

1. Veuillez référer à la "Carte du risque d'inondation" éditée par le Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec et portant les numéros 31-G-8100-0204, 31-G-8100-0304, 31-G-8100-0404, 31-H-5100-0201 et 31-H-5100-0301, faisant partie intégrante du présent règlement (Annexe 5).
2. Source: Le plan des "Zones de contraintes", plan numéro 15, Schéma d'aménagement de la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges.
3. Le fond de plan a été réalisé à partir des fichiers de données numériques provenant du Ministère des Ressources Naturelles (MRN). Toute reproduction, même partielle par quelque procédé que ce soit est interdite sans autorisation préalable. Tous droits réservés.
4. La localisation des tracés routiers projetés, indiquée en pointillés sur ce plan, est donnée à titre indicatif. Pour plus de précision, veuillez consulter les plans directeurs approuvés par le conseil municipal.

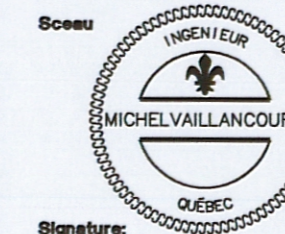
MISE À JOUR

No. rev.	Date de mise à jour	Description	No. du règlement d'amendement	Dessiné par:	Approuvé par:



Ville de Vaudreuil-Dorion

2555, rue Dutrisac  
Vaudreuil-Dorion,  
Quebec, J7V 7E6



Signature:

Ce plan fait partie  
intégrante du  
règlement no. 1270  
copie certifiée conforme

Use Roy, greffière  
Ville de Vaudreuil-Dorion  
Date: \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Titre: RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME  
# 1270  
VOLET PLANIFICATION D'ENSEMBLE  
SECTEURS URBAIN ET AGRICOLE

ÉCHELLE



Dessiné par:  
Clément Turcotte Tech.

Vérifié par:  
Louis Haldé Urb.

Préparé par:  
Clément Turcotte Tech.

Approuvé par:  
Michel Vaillancourt Ing.

Date:  
1 décembre 2003

Plan no: 9.40.248.02  
Feuillet no: 7 DE 17